

© CARTOGRAPHIE agam - mai 2018

AFFIRMER LA STRATÉGIE URBAINE RÉGIONALE - PROJET

Des modes de développement différenciés selon l'intensité urbaine [LD2 – Axe1 – Obj. 31,32,33,34]



Espaces « les plus métropolisés » :
recentrer et optimiser le développement, pour des métropoles attractives portant la dynamique régionale

- Densifier et optimiser le foncier au sein de l'enveloppe urbaine
- Faire de la cohérence urbanisme/transport un principe d'aménagement prioritaire



Espaces sous influence métropolitaine :
maîtriser et organiser le développement, pour des territoires plus équilibrés, mieux connectés aux métropoles

- Réduire le rythme de consommation d'espace
- Rééquilibrer le rapport habitat / emplois / services, dans le respect des objectifs sur le foncier économique et la maîtrise de l'étalement urbain
- Accroître la desserte par les transports en commun



Espaces d'équilibre régional :
promouvoir un développement harmonieux, autour de bassins de vie singuliers, offrant qualité de vie et proximité

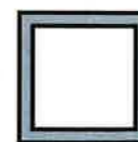
- Réduire le rythme de consommation d'espace
- Équilibrer le développement au sein de ces espaces cohérents dans leur fonctionnement



Espaces à dominante rurale ou naturelle :
porter un modèle de développement rural régional

- Préserver la qualité des espaces ruraux et naturels
- Réduire le rythme de consommation d'espace
- Favoriser l'accès aux services dans les centralités
- Organiser un développement cohérent au sein des bassins de vie

Conforter les centralités [LD2 – Axe1 – Obj. 27, 28, 29]



Centralités métropolitaines :

- Conforter leur développement et leur capacité de rayonnement
Aix-Marseille, Nice, Toulon, Avignon



Centres urbains régionaux

- Consolider leur rôle d'appui au développement métropolitain (pour ceux situés dans les espaces métropolisés)
- Consolider leur rôle de structuration de l'espace environnant (pour ceux situés dans les espaces d'équilibre régional)



Centres locaux et de proximité

- Les soutenir dans leur rôle d'animateur d'un bassin de vie



Sièges des métropoles institutionnelles



Voies principales et secondaires